

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Charbon actif

Code Eural	06 13 03*
Code déchet	116005

DESCRIPTION

Charbon actif en fûts de > 30 litres, en bon état et pouvant être vidés par basculement.

Les déchets ne sont pas toxiques conformément à la loi sur les déchets toxiques et son A.R. du 09.02.76.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Paramètres :

- Chlore : max. 0,5 %
- Eau : < 20 %
- Point d'éclair : > 61 °C

Conditions générales :

- Pas d'objets étrangers, tels que morceaux de plastique, bouts de bois, béton, métal, membranes filtrantes, pouvant endommager les installations de traitement.